

arrivé? L'autre jour nous avons eu un spectacle édifiant. Il n'y avait que 36 libéraux à la Chambre et, après un vote sur une motion demandant que le comité s'ajourne et fasse rapport de l'état de la question, nous sommes passés à la résolution relative à l'entreposage, une fois que la motion a été adoptée. Mais le ministre n'était pas satisfait. Dès qu'il a pu grouper un assez grand nombre de ses adeptes, il est revenu à la mesure touchant les prêts bancaires.

La population devrait savoir,—elle sait effectivement, que le Gouvernement doit en porter toute la responsabilité si la mesure relative à l'entreposage n'est pas encore adoptée. Le comité a été saisi de la question mais parce que le ministre était fâché et irrité, parce qu'il voulait sauver les apparences il a passé outre à la décision antérieure du comité, mettant de côté le bill relatif à l'entreposage, pour revenir aux travaux dont le comité était antérieurement saisi, c'est-à-dire la loi relative aux prêts bancaires.

Le Gouvernement est certes à blâmer. J'espère que les libéraux n'accuseront pas la

CCF d'avoir fait de l'obstruction à l'égard de la mesure. J'espère que nous n'entendrons pas les libéraux dire qu'ils voulaient adopter le plus tôt possible la résolution ainsi que le bill relatif à l'entreposage, mais que la CCF s'y est opposée. C'est le Gouvernement lui-même qui nous a empêchés de discuter la mesure. De fait, le comité en était saisi, mais on l'a mise de côté, afin que nous puissions revenir à la présente question impopulaire et controversée.

Nous savons depuis longtemps par expérience que le Gouvernement a recours à ce genre d'intimidation pour forcer l'opposition à se taire.

Puis-je déclarer qu'il est six heures, monsieur le président?

(Rapport est fait de l'état de la question.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Nous poursuivrons ce débat demain avec l'espoir de le terminer.

A six heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.